

## **Mercier signe une entente avec la centrale d'appels 911 de Lévis**

Mercier – le 28 mars 2017 – Une étape importante vient d'être franchie dans le processus de création du Service de police de la Ville de Mercier. En effet, la Ville de Mercier a conclu une entente de cinq ans avec la Ville de Lévis pour le traitement des appels d'urgence 911 de même que pour la répartition des appels de nature policière et incendie. Ainsi, dès que le Service de police de Mercier sera en place, les appels faits au 911 seront traités par la centrale 911 de Lévis.

Celle-ci détient un des centres les plus récents et modernes au Québec ayant des équipements à la fine pointe de la technologie. Elle détient une grande expérience puisqu'elle répartit les appels vers :

- une quarantaine de services d'incendie;
- trois organisations policières;
- plusieurs brigades de pompiers rattachées à des usines ou à des commerces.

Mme Lise Michaud, mairesse de la Ville de Mercier est fière de cette entente : « cette entente nous donne accès à un centre à la fine pointe de la technologie tout en respectant les paramètres de notre cadre budgétaire prévu au départ de notre projet ».



Crédits photo : Ville de Lévis

Dans l'ordre habituel, de gauche à droite : M. René Larente, directeur Sécurité incendie Ville de Mercier, M. René Chalifoux, directeur général Ville de Mercier, Mme Lise Michaud, mairesse de Mercier, M. Gilles Lehouillier, maire de Lévis, M. Daniel Rousseau, directeur Service de police Ville de Mercier, M. Jimmy Fillion, coordonnateur 9-1-1 Lévis, M. Michel Desgagné, directeur du Service de police de Lévis